

Code de conduite – Collaboration régulée

Valeurs communs et culture

Nous nous associons afin de pouvoir partager notre expérience et nos connaissances. Chaque membre est responsable de la réussite de l'association. Nous sommes conscients que nous pouvons parfois faire face à des situations dans lesquelles nous sommes en concurrence et souhaitons faire face à ces situations de manière adéquate. L'association sert les villes et leurs habitants et utilisateurs et agit de manière responsable envers leurs autorités, les entreprises et le public.

Communication ouverte

Un des facteurs décisifs pour le bon fonctionnement de l'association est une communication ouverte. Nous nous parlons ! Des informations factuelles et contextuelles sont essentielles. L'écoute est aussi importante que le parler.

Collaboration

Nous travaillons dans plusieurs disciplines. Au sein de l'association, nous nous estimons et respectons.

Confidentialité

Les discussions ayant lieu au sein de l'association ainsi que les décisions prises sont confidentielles et ne sont pas divulguées à des tierces personnes. La divulgation d'informations n'est pas autorisée et n'est possible qu'avec le consentement de tous les autres membres directement concernés.

Gestion des conflits

Les conflits ne pourront pas être évités car les membres auront différents objectifs. Ils devront être identifiés et, si nécessaire, analysés. Nous exprimons ouvertement nos différences, et recherchons ensemble une solution commune pour éviter les effets négatifs. Les conflits d'intérêts possibles sont divulgués à temps. En principe, nous considérons les frictions comme un moyen de grandir et de trouver de nouvelles solutions.

Engagement

Nous nous engageons activement pour les activités et projets auxquels nous souhaitons participer. Nous passons de la parole aux actes.

Responsabilité

Nous gérons les moyens de l'association de manière économe et responsable.